

COMpte Rendu Du Conseil Municipal Du 13 Avril 2018

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Etaient absents et excusés : Franck JUILLET, Jean-Paul LARIVIERE, Gaëlle CAZALS, Nicolas ROLLET

Le compte-rendu de la réunion du 22 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

Vote des taux d'imposition 2018

Le conseil municipal propose de reconduire sans augmentation les taux des taxes locales.

Pour information :

Taxe d'habitation 9.10 %

Foncier bâti 7 %

Foncier non bâti 22 %

Vote du budget primitif 2018 communal

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à :

374 176 € en section de fonctionnement

202 977 € en section d'investissement

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2018 assainissement

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses à :

12 573 € en section de fonctionnement

10 389 € en section d'investissement

Ce budget est adopté à l'unanimité.

Dossier grange

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du refus de la part de la communauté de commune d'allouer une aide au titre du fonds de concours espaces culturels, sportifs et économiques, à la commune pour les travaux de rénovation de la grange.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal a décidé de revenir vers la Communauté de communes Pays de Lapalisse, pour solliciter le versement d'un fonds de concours, mais cette fois-ci au titre de la réhabilitation du patrimoine bâti de caractère, compétence de la communauté de communes.

Personnel communal

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal que par nécessité de service, il est indispensable de donner la possibilité à Monsieur Fabien TACHON, adjoint technique territorial d'effectuer des heures supplémentaires, lorsque cela le nécessite. Après en avoir délibéré, l'Assemblée autorise Monsieur Fabien TACHON à effectuer des heures supplémentaires lorsque son emploi du temps le nécessite, et autorise Monsieur le Maire à le rétribuer suivant la législation.

RPI

Journée porte ouverte sur les 3 sites des écoles de Saint-Christophe, Saint-Etienne-de-Vicq et Isserpent, le vendredi 25 mai 2018 à partir de 17h00.